

Quelle société le Québec veut-il pour ses personnes âgées?

L'approche milieu de vie est le contraire de l'approche comptable

Montréal, 12 février 2014 – Quelle société le Québec veut-il pour ses personnes âgées? Voilà la question qui sera posée d'entrée de jeu aux membres de la Commission de la santé et des services sociaux lors de la présentation aujourd'hui, par MM. Pierre Blain et Claude Ménard, du mémoire du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

La majorité des personnes en perte d'autonomie hébergées dans ces centres sont âgées. « Nous prenons position en faveur d'un Québec généreux, attentif et reconnaissant envers les aînés, rappelant que ceux-ci ont bâti le Québec tout au long de leur vie et ont contribué de manière significative à l'édification de notre système public de santé et de services sociaux » a déclaré M. Claude Ménard, président du RPCU.

Bien qu'ils accomplissent généralement bien leur mission, les CHSLD font trop souvent l'objet d'un dénigrement constant et injustifié. Un cas malheureux est un cas de trop, cela va de soi. Mais il n'est pas représentatif de la généralité. « De fait, si la situation était mauvaise à ce point, pourquoi les gens ne s'empressent-ils donc pas d'y retirer leurs proches? » s'est demandé M. Pierre Blain, directeur général du RPCU? Paradoxalement, le choix d'une place en hébergement public demeure encore la dernière solution après que toutes les ressources personnelles et communautaires dans l'environnement d'origine de la personne en perte d'autonomie ont été épuisées.

L'approche milieu de vie

L'approche *milieu de vie* est vivement saluée et défendue par le RPCU puisqu'elle fait contrepoids à la préoccupation des coûts, à la gestion des horaires et à la dépersonnalisation des services qui se font au détriment de la personne en perte d'autonomie. L'approche milieu de vie, qui est le contraire de l'approche comptable, a le mérite de recentrer l'offre de service envers la personne à qui elle est destinée, soit l'utilisateur. Il faut rappeler aussi que les personnes en CHSLD ont aujourd'hui un profil beaucoup moins autonome qu'auparavant.

Pour le RPCU, un centre d'hébergement doit se qualifier comme un milieu de vie substitut, donc un nouveau domicile pour l'utilisateur qui vient y résider et au sein duquel il poursuivra son cheminement de vie comme personne. Pour y arriver, les établissements doivent mettre en place une série de mesures qui se fondent sur l'adaptabilité des services et des soins envers la personne en perte d'autonomie, la reconnaissance et la contribution indispensable du personnel, notamment celle des préposés aux bénéficiaires, la mobilisation des gestionnaires et des décideurs comme acteurs de premier plan, le contrôle de la qualité ainsi que la lutte prioritaire contre la maltraitance envers les personnes âgées.

« Nous souhaitons une mobilisation générale des acteurs du milieu, des familles et de toute la population pour offrir aux personnes en perte d'autonomie un milieu où les notions *milieu de vie* et *milieu de soins* sont complémentaires, harmonisées pour des soins et des services de qualité envers ces personnes qui sont les plus vulnérables de notre société » a conclu M. Blain.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

Le mémoire est disponible à l'adresse suivante sur le site Internet du RPCU : www.rpcu.qc.ca.

– 30 –

Source : RPCU, 514 436-3744